

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

Accueil

La réunion de ce jour s'inscrit dans une série de rencontres que la direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME a organisé, dans le cadre du Réseau d'Echanges Techniques pour le développement durable des territoires.

L'objectif de ce réseau est de favoriser l'échange d'expériences, l'identification et le partage d'outils et de démarches nouvelles, il doit permettre de repérer des besoins et de faire témoigner des praticiens et être l'occasion d'associer des professionnels d'horizons divers, collectivités, bureaux d'études, entreprises ou associations.

La réunion qui a eu lieu le **Mardi 18 Octobre 2016** à Amiens portait sur le thème :

« Connaitre, maîtriser optimiser les coûts du service public de gestion des déchets : chiffres clés et retours d'expériences des collectivités »

48 personnes ont participé à cette réunion.

Plusieurs interventions se sont succédées au cours de l'après-midi :

- ▶ Introduction : Agnès Jacques, *ADEME*
- ▶ Où en est-on en région sur la connaissance des coûts des déchets ? Aline BLIN, *ADEME*
- ▶ De la formation à la validation des matrices des coûts, le rôle du technicien « déchets » et du comptable : Emilie MOITREL, *Communauté de Communes du Grand Roye* & Delphine CAULE, *Communauté de Communes du Canton de Montdidier*
- ▶ La sensibilisation des élus à la connaissance des coûts par l'exploitation de la matrice : édition d'une synthèse des données-clés du SPGD : Karine DEMAY, *Communauté de Communes du Vimeu Vert*
- ▶ Les synthèses régionales des coûts du SPGD en ex-Picardie 2014-2015 - Chiffres clés et premiers enseignements : Thierry AUBRY, *ADEKWA*
- ▶ Retour sur l'animation de groupes de travail sur la connaissance des coûts des déchets, Aline BLIN, *ADEME*
- ▶ Exploitation des données de la matrice : modification de la fréquence de la collecte du verre ménager et autres utilisations, Anna PAILLET, *Communauté de Communes de l'Abbevillois*
- ▶ Intégration des résultats de la matrice comme indicateurs financiers du rapport annuel « déchets », Sébastien LAMOTTE, *Communauté de Communes du Pays du Clermontois*
- ▶ Conclusions et perspectives : Aline BLIN, *ADEME*

Les présentations des intervenants ont été mises en ligne sur le site du réseau d'échanges techniques, suite à cette réunion.

www.ret-ademe-picardie.fr

Cliquer ensuite sur : « Ressources documents »

1. Introduction

Agnès JACQUES, ADEME

Agnès JACQUES introduit la dernière rencontre du réseau d'échanges techniques de l'année 2016 et la troisième au niveau de la grande région Hauts-de-France.

Bénéficiant d'une longue expérience de travail à l'ADEME sur les politiques de gestion des déchets, elle insiste sur la complexité de la thématique abordée à l'occasion de cette rencontre. La connaissance, la maîtrise et l'optimisation du coût de la gestion publique des déchets fait appel à de grandes compétences, et nécessite la mise en place d'outils, méthodes et démarches d'accompagnement. Cette thématique fait également appel à de la **transversalité** au sein des intercommunalités et territoires, ce qu'il est important de signaler dans la mesure où la gestion des déchets n'est pas qu'une affaire de spécialistes mais **un enjeu sociétal, économique et environnemental**.

Plus cet enjeu est partagé, plus la prise de conscience des incidences, tenants et aboutissants est partagée au sein des collectivités et plus on sera en capacité de progresser en interne (*au sein des collectivités*) mais aussi tous ensemble grâce au partage d'expériences.

Malgré les connaissances déjà importantes des participants à cette rencontre, la présence de ceux-ci révèle une même envie d'approfondir les connaissances, de progresser et d'entrer ce volet du suivi des coûts de la gestion dans les politiques territoriales.

Aujourd'hui, un travail est entrepris au niveau national pour produire des référentiels, des méthodes normalisées, et des données à diffuser au plus grand nombre.

Ces données sont produites grâce à des outils développés par l'ADEME et le conseil régional de Poitou-Charentes il y a une dizaine d'années, ils sont reconnus au niveau national et employés par un grand nombre de collectivités aujourd'hui (*la matrice des coûts, la méthode de comptabilité analytique « ComptaCoût® »*).

Le déploiement au niveau national s'est effectué de façons diverses : en ex-Picardie par exemple, il y a eu une prise en main du sujet et une mobilisation des collectivités très forte, un peu moindre sur l'ex-région Nord-Pas-de-Calais.

À l'échelle des Hauts-de-France, Agnès JACQUES est optimiste quant à la possibilité d'une **homogénéisation de la mobilisation** sur le territoire et d'un élargissement du périmètre des collectivités engagées de manière durable dans ce secteur.

Le coût de la gestion des déchets du service public en France : **plus de 7 Milliards d'euros, soit en moyenne 89€HT par habitant en 2012.**

Plus on améliore la connaissance des coûts, plus on sera en mesure d'agir pour les maîtriser, de définir les bons leviers de maîtrise et de réduction de ces coûts et de travailler sur les prospectives (*comment modéliser une évolution des coûts liés à une évolution de services ou à la création de nouveaux services ou à l'engagement dans de nouvelles dynamiques de territoire...*).

La connaissance des coûts est également essentielle pour pouvoir communiquer (*auprès des élus, des usagers*).

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

Les méthodes qui ont été définies au niveau national par l'ADEME, ont également pour but de pouvoir parler en connaissance de cause et de pouvoir échanger sur des données qui soient comparables. Par exemple, pour faire un retour aux élus ou aux administrés, il est important de pouvoir définir ce qui se cache derrière un chiffre et de pouvoir le situer par rapport à celui d'une collectivité voisine ou à une collectivité qui a mis en place des services équivalents.

Derrière les coûts, il y a par ailleurs un reflet :

- De notre société de consommation, **des évolutions, des pratiques** que l'on peut observer à travers les gisements de déchets. Il y a également des incidences importantes liées à la préservation de l'environnement qui ont souvent un impact à la hausse sur certains coûts de gestion et de traitement.
- Des **choix politiques** qui sont faits en terme d'organisation technique, en terme de priorité économique dans les modes de fonctionnement.

Il y a également, derrière les coûts, des bénéfiques qui sont à mettre en lumière dans les territoires, par exemple les **programmes locaux de prévention** puisqu'il s'agit d'une des dynamiques qui a permis d'approfondir la notion de *coût* (notamment la part des coûts de mise en œuvre d'actions de prévention sur un territoire).

Cette dimension de coût permet de mettre en valeur d'autres aspects, d'autres atouts importants :

- **Une montée en compétences**, dans les collectivités et chez leurs partenaires, la mise en place d'actions nouvelles suscite le développement de nouvelles compétences (*méthode d'approche de l'habitant, des différents publics relais...*) et permet donc d'avoir aujourd'hui une ingénierie précieuse et utile pour des partenaires tels que l'ADEME.
- **La mise en œuvre de transversalités dans les pratiques**,
- **Les bénéfiques économiques et sociaux locaux** (*emploi, redynamisation d'activité économique, réutilisation des déchets...*).

2. Où en est-on en région Haut-de-France sur la connaissance des coûts des déchets ?

Aline BLIN, ADEME

L'intervention d'Aline BLIN s'est appuyée sur un diaporama présentant les éléments suivants :

- Pourquoi s'intéresser à la connaissance fine des coûts des déchets ?
- Le dispositif complet de formations et d'accompagnement de l'ADEME,
- L'état des lieux de la connaissance des coûts du service déchets en région Hauts-de-France,
- La mission d'accompagnement et d'animation des collectivités de l'ex-Picardie à la connaissance des coûts du service déchets 2015-2016

[Voir le DIAPORAMA complet](#)

L'intervention a suscité des remarques et questions :

Question : Les accompagnements se poursuivront-ils en 2017 ?

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

Oui, l'accompagnement et les groupes de travail dont on parlera plus tard dans l'après-midi se poursuivront, le marché actuel s'achève au mois de novembre, la direction régionale va relancer une consultation pour une durée d'un peu moins de deux ans (échéance fin 2018). En 2017-2018, il y aura donc ces temps de travail, à la fois de formation et d'accompagnement puis des groupes de travail sur l'exploitation et la valorisation des résultats.

3. De la formation à la validation des matrices des coûts, le rôle du technicien « déchet » et du comptable

Émilie MOITREL, *Responsable du service environnement de la Communauté de Communes du Grand Roye* et Delphine CAULE, *Comptable à la Communauté de Communes du Canton de Montdidier*

Note : Les deux intercommunalités fusionneront au 1^{er} Janvier 2017.

L'intervention d'Émilie MOITREL et Delphine CAULE présentait leur retour d'expérience et s'est appuyée sur un diaporama présentant les éléments suivants :

- L'organisation du service public de gestion des déchets sur les deux communautés de communes,
- L'évolution des ratios par habitant et des coûts du service public de gestion des déchets sur les deux communautés de communes
- Les étapes de la démarche de connaissance des coûts des déchets appliquée aux deux territoires,
- L'exploitation interne de la connaissance des coûts,
- Le bilan qualitatif et les recommandations

[Voir le DIAPORAMA complet](#)

L'intervention a suscité des remarques et questions :

Question : Concernant les différences de coûts et de quantité de déchets qui nous ont été présentées entre les deux communautés de communes, comment l'expliquez-vous et comment prévoyez-vous de gérer ces écarts au 1^{er} Janvier 2017 ?

Note : en 2015 la CCGR enregistrait un coût aidé par habitant de 68,30€ pour 575 tonnes de déchets tous flux confondus alors que la CCCM enregistrait un coût aidé par habitant de 82,60€ pour 554 tonnes de déchets

Aujourd'hui, on ne l'explique pas, nous n'avons pas encore réalisé de travail de comparaison. À la vue de cet écart de coût, cela semble effectivement pouvoir poser problème.

Cela pourrait s'expliquer en partie par le coût de gardiennage de la déchèterie élevé de la CCCM en 2015 (la collectivité faisait appel à un prestataire et les projections budgétaires prévoient une réduction des coûts de gestion de la déchèterie en reprenant l'exploitation du haut de quai de la déchèterie en régie en 2016).

Ce qui est étonnant c'est que sur la CC du Grand Roye la collecte est réalisée en porte à porte pour les matériaux recyclables ce qui n'est pas le cas sur la CC du Canton de Montdidier dont la collecte est effectuée en apport volontaire. On s'attendrait à ce que le coût aidé à l'habitant soit de ce fait plus faible pour la CCCM.

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

La mutualisation des services est en cours, la réorganisation du service déchets n'a pas encore été clairement abordée.

Question : Je représente la CLCV, association nationale de défense des consommateurs et d'usagers, dans votre intervention il était question de la sortie d'un document à destination des usagers à l'heure où bien souvent est mise en place la redevance incitative ou la taxe incitative qui, souvent n'a pas été préparée. Est-ce qu'à partir de la base SINOE et du remplissage de la matrice, on pourrait avoir des prix fixes et des précisions sur la part variable ?

Le premier document à regarder, c'est le référentiel national des coûts qui donne les coûts issus des matrices validées sur SINOE®. L'ADEME ne se base que sur les matrices validées puisque lorsqu'elles le sont c'est qu'elles ont été contrôlées par des bureaux d'étude avant d'être validées et que l'ensemble des conventions de remplissage ont bien été respectées (ce qui permet leur analyse). Ce premier document vous donne des coûts nationaux.

Plus tard dans l'après-midi vous aurez une synthèse régionale de l'exploitation des matrices faites sur le territoire de l'ex-Picardie. Par ailleurs, vous avez dans des ouvrages des analyses, retours d'expérience et données chiffrées en matière de coût sur des territoires qui ont mis en place la tarification incitative.

Sinon, chaque collectivité en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers et assimilés publie annuellement le rapport sur la qualité et le prix du SPGD, auquel vous avez accès en tant qu'association comme en tant qu'habitant.

4. La sensibilisation des élus à la connaissance des coûts par l'exploitation de la matrice : édition d'une synthèse des données-clés du SPGD

Karine DEMAY, *Communauté de Communes du Vimeu Vert*

Karine DEMAY présente son retour d'expérience (méthodes de travail, exploitation des matrices...) en s'appuyant sur un diaporama présentant :

- L'organisation du service public de gestion des déchets de la CC du Vimeu Vert,
- L'évolution des ratios par habitant sur la CC du Vimeu Vert,
- L'évolution des coûts aidés en € hors taxes par habitant sur la CC du Vimeu Vert,
- La démarche de connaissance des coûts des déchets :
 - Formations suivies,
 - Accompagnement au renseignement de la matrice par AJBD (Cabinet d'étude et de conseil),
 - Animation de groupes de travail sur l'exploitation des matrices par ADEKWA (Cabinet d'étude et de conseil)
 - L'organisation mise en place pour le remplissage de la matrice,
 - Les évolutions en interne liés à la connaissance des coûts des déchets.
- L'exploitation interne de la connaissance des coûts,

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

- Le bilan qualitatif et les recommandations.

[Voir le DIAPORAMA complet](#)

La présentation a suscité une question :

Question : Parvenez-vous à ventiler chacune de vos dépenses à la base ou est-ce que pour certaines, un prorata est appliqué ?

Sur les charges de structure (électricité, loyer, chauffage...) on établit au départ des clés de répartition, qui sont affectées sur le coût global. Dans le cas de factures ou de titres de recette, c'est affecté directement au service.

5. Les synthèses régionales des coûts du SPGD en ex-Picardie 2014-2015 - Chiffres clés et premiers enseignements

Thierry AUBRY, ADEKWA

Thierry AUBRY présente la synthèse des travaux d'exploitation et d'analyse des matrices réalisés par le bureau d'étude AJBD sur l'ex-région Picardie en s'appuyant sur un diaporama présentant :

- Les collectivités ayant réalisé leur matrice en 2014/2015,
- La représentativité de l'échantillon en Picardie,
- Le coût de gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Les modalités de financement du service public de gestion des déchets,
- Les coûts par typologie d'habitat,
- Les coûts et quantités par flux,
- L'évolution des coûts,
- Quelques pistes de maîtrise des coûts.

[Voir le DIAPORAMA complet](#)

La présentation a suscité quelques remarques et questions :

Thierry AUBRY interpelle les participants et leur demande comment ils analysent les écarts de coûts importants entre deux collectivités sur des territoires aux caractéristiques comparables.

Réponse : Cela dépend des choix de l'organisation du service, des différentes collectes (apport volontaire, porte à porte), de leur fréquence, on peut en effet avoir les mêmes flux et la même façon de faire, si l'on passe trois fois dans une ville et une fois dans une autre, il y aura une différence majeure

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

sur les coûts de collecte. Dans ces conditions les écarts observés ne me choquent pas, si l'on avait une organisation de service imposée, on aurait des résultats bien plus linéaires. Dans la mesure où aujourd'hui chaque collectivité décide de la manière dont elle assure le service, il n'est pas invraisemblable d'avoir ces écarts importants.

6. Retour sur l'animation de groupes de travail sur la connaissance des coûts des déchets,

Aline Blin, *ADEME*

Aline Blin revient sur l'animation des groupes de travail sur l'exploitation et la valorisation des données des matrices des coûts en présentant :

- La Formation « Exploiter et valoriser sa matrice des coûts », proposée par l'ADEME nationale et organisée en région,
- L'organisation des 10 journées d'animations proposées par la direction régionale de l'ADEME.

[Voir le DIAPORAMA complet](#)

7. Exploitation des données de la matrice : modification de la fréquence de la collecte du verre ménager et autres utilisations,

Anna PAILLET, *Communauté de Communes de l'Abbevillois*

Anna PAILLET présente son retour d'expérience, le SPGD et l'exploitation des données de la matrice de la communauté de communes de l'Abbevillois, elle s'appuie sur un diaporama présentant :

- L'organisation du service public de gestion des déchets :
- Le service public de gestion des déchets :
 - L'évolution des ratios par habitant,
 - L'évolution des coûts par habitant,
 - Un zoom sur les coûts à l'habitant pour les ordures ménagères résiduelles,
- Les coûts à l'habitant pour le verre,
- La démarche de connaissance de coût des déchets mise en œuvre,
- L'exploitation interne de la connaissance des coûts

[Voir le DIAPORAMA complet](#)

La présentation a suscité plusieurs témoignages :

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

Témoignage (syndicat) : « Concernant la collecte et le traitement du verre que vous évoquez, nous envisageons sur notre territoire (un syndicat représentant 300 000 habitants), la mise en place de kiosques à verre. Cette solution de consigne (comme elle était pratiquée dans les supermarchés) coûtera beaucoup moins cher aux collectivités, respectera le service public et apportera une plus-value pour les usagers qui récupéreront des centimes d'euros en bon d'achat dans leur supermarché ».

Sur le territoire de la CC de l'Abbevillois, les supermarchés Hyper U et Carrefour Market envisagent également la mise en place d'une consigne à verre.

Témoignage (communauté de communes) : « Jusqu'à l'an dernier, la collectivité n'avait pas de matrice, cette année la matrice a été renseignée et validée, le rapport annuel a été publié et mis en ligne. Les élus ont pu mesurer pour la première fois le coût du service de collecte et de traitement du verre, qui en comparaison avec la moyenne nationale est très cher. La connaissance du coût rend nécessaire une remise en question des pratiques. »

8. Intégration des résultats de la matrice comme indicateurs financiers du rapport annuel « déchets », Sébastien LAMOTTE, Communauté de Communes du Pays du Clermontois,

Sébastien LAMOTTE, *Communauté de Communes du Pays du Clermontois,*

Sébastien LAMOTTE présente son retour d'expérience sur le territoire de la Communauté de communes du Pays du Clermontois et s'appuie sur un diaporama présentant :

- Le service public de gestion des déchets :
 - L'organisation du SPGD sur la CC du Pays du Clermontois,
 - L'évolution des ratios par habitant (2010-2014) et comparaison avec les valeurs de référence,
 - L'évolution des coûts par habitant (2010-2014) et comparaison avec les valeurs de référence,
 - Un zoom sur les coûts à l'habitant pour les ordures ménagères résiduelles,
- La démarche de connaissance de coût des déchets mise en œuvre,
- L'exploitation interne de la connaissance des coûts
- Le bilan qualitatif et les recommandations

[Voir le DIAPORAMA complet](#)

L'intervention a suscité plusieurs témoignages :

Témoignage Émilie MOITREL : « Nous avons été très contents de l'intervention du bureau d'études qui

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

nous accompagné (AJBD) pour remplir notre matrice des coûts. Nous avons bénéficié d'accompagnement collectif (5 collectivités réunies) et individuel dans notre collectivité. Le choix du bureau d'études a été judicieux. »

Témoignage : « Concernant les indicateurs obligatoires à intégrer au rapport annuel sur la qualité et le prix du SPGD qui nous sont demandés au niveau réglementaire par le décret de décembre 2015, il y a tout le nécessaire dans la matrice, sans cette matrice, je ne sais pas comment j'aurais fait pour les remplir. »

Conclusions et perspectives

Aline BLIN, **ADEME**

Aline BLIN remercie les participants et les intervenants de la réunion pour leur participation, leurs retours d'expérience et leurs témoignages.

Elle précise que l'enjeu aujourd'hui est de **poursuivre tous les travaux engagés** depuis maintenant 18 mois avec les collectivités de l'ex-Picardie. Il s'agit de poursuivre sous les mêmes formes les groupes de travail avec des collectivités réparties par niveaux d'avancement, dans leur engagement et dans la mise en œuvre des démarches de connaissance des coûts, en interne comme auprès des décideurs de leur collectivité. **On ne recherche pas l'homogénéité en terme de coûts, au contraire, les différences favorisent les échanges.**

D'autre part, l'ADEME souhaite proposer de mêler des collectivités n'ayant pas le même niveau d'avancement sur certaines journées dont le thème le permet comme cela a été fait sur le thème de l'optimisation de la collecte en porte à porte des OMR en régie ou en prestation.

Bien sûr, **tout ce dispositif d'accompagnement est déjà ouvert à l'échelle des Hauts-de-France.** Par exemple, dès cette année (octobre dernier) le SIAVED s'est d'ores-et-déjà engagé dans la démarche de la connaissance des coûts en participant à la formation d'exploitation et de valorisation de la matrice.

Ont été amorcés, dans les groupes de travail, des travaux avec les syndicats de traitement et leurs adhérents, c'est une démarche que l'ADEME souhaite encourager puisque cela permet une approche complète du coût des déchets sur un territoire. De plus, un syndicat de traitement peut parfaitement demander à l'ADEME d'organiser des sessions de formation « intra », c'est-à-dire uniquement pour lui et ses adhérents pour que la formation soit la plus adaptée possible aux échanges et aux travaux à mener entre un syndicat et ses adhérents.

Thierry AUBRY précise :

Nous n'avons pas beaucoup parlé des syndicats de traitement mais ils ont un rôle essentiel à jouer. On a parlé des coûts avec la matrice complète (*EPCI qui ont la compétence collecte et traitement*) mais les syndicats de traitement, dont plusieurs sont représentés dans cette réunion pèsent 50% du coût (Cela dépend s'ils ont ou non la compétence « déchèteries »). Ils ont un rôle important pour fournir les coûts de transport/traitement voire de déchèterie à leurs adhérents, afin qu'ils puissent répartir les montants dans leurs matrices. Il est important qu'ils puissent le faire dans de bonnes conditions pour obtenir des coûts par flux qui soient justes.

Réunion du Mardi 18 octobre 2016

Par ailleurs, le syndicat de traitement a un autre rôle important puisqu'il peut définir avec ses adhérents un tarif qui les inciterait à produire moins de déchets, et vérifier si les contributions appelées financent bien le coût du service public. La session « intra » est un beau lieu pour réunir le syndicat et les adhérents, créer une dynamique entre eux autour de la connaissance des coûts, des tarifs, etc. C'est un beau sujet pour réunir le syndicat et ses adhérents. De belles formations ont déjà été réalisées en Picardie (Valor'Aisne, SMVO) et dans d'autres régions françaises avec les syndicats de traitement.

<http://www.formations.ademe.fr/> : Ensemble du dispositif de formation de l'ADEME.